

2019 - 2020



Private institution for music education
Établissement supérieur privé d'enseignement musical



Member of Berklee Global Partners network
Membre du réseau international Berklee Global Partners



Berklee
Global Partners

IMEP • Paris College of Music
7 rue Emile Dubois – 75014 Paris
www.imep.pro
mail : info@imep.pro
tél : +33(0)1 46 04 90 87

Etablissement privé d'enseignement supérieur libre

Membre du réseau Berklee Global Partners

Introduction

IMEP • Paris College of Music vous propose un lieu unique pour apprendre la musique à Paris. Nous sommes la seule école parisienne membre du réseau « Berklee Global Partners ». Grâce aux contacts que nous développons avec les meilleures écoles à travers le monde et en particulier avec le Berklee College of Music de Boston, initiateur de ce réseau, nous sommes à même de vous offrir une véritable ouverture sur l'international en termes de formation et de carrière.

La qualité éprouvée de nos programmes d'études est le fruit des 30 ans d'expérience de notre équipe pédagogique. Celle-ci a formé des dizaines d'artistes et autres professionnels de la musique dont la carrière se poursuit aussi bien en France qu'à l'étranger. Nous sommes situés au cœur de Paris, dans des locaux entièrement rénovés et équipés de matériel professionnel.

Vos études à l'IMEP • Paris College of Music

A l'IMEP, vous ne viendrez pas uniquement pour prendre des cours. Vous découvrirez aussi un véritable lieu de vie, source d'échanges et de riches rencontres avec des étudiants français, mais aussi pour une part croissante, en provenance de l'étranger (USA, Europe, Afrique, Asie, Russie, Amérique Latine, Moyen-Orient...). Les professeurs sont également très accessibles et proches des étudiants. En dehors des cours, vous pourrez vous retrouver dans l'espace d'accueil, choisir d'aller travailler et répéter librement dans les salles et box de l'école (en fonction des disponibilités) ou louer des studios de répétition à deux pas, à des tarifs préférentiels. En adhérant au Bureau des Elèves (BDE), vous participerez à la vie de l'école et à l'organisation de projets autour de votre passion. Votre engagement au BDE pourra également vous permettre d'accroître votre interaction avec les autres étudiants et le monde professionnel. Cette vie immersive vous aidera à vous focaliser pleinement sur votre projet et vous amènera progressivement à définir concrètement votre juste positionnement dans le secteur de la musique.

Destiné aux candidats à la carrière de musicien, notre *Cycle Professionnel* doit être considéré comme une formation à temps plein.

Le *Cycle Libre* (formation à temps partiel) saura combler les attentes des musiciens de tous niveaux désirant apprendre et pratiquer à leur rythme, dans un cadre de qualité professionnelle et une ambiance à la fois rigoureuse, conviviale et agréable.

Les futurs talents ne sont pas oubliés, grâce au *Cycle Junior* qui met tout le savoir-faire de l'IMEP au service de l'apprentissage de la musique, par la mise en œuvre d'une pédagogie moderne s'appuyant sur une découverte pratique, vivante, éclectique et ludique.



Photo Christian Taillemite

PROCEDURE D'ADMISSION

La présente brochure peut être téléchargée à partir de notre site internet www.imep.pro. Vous y trouverez également notre **formulaire d'inscription en ligne** au moyen duquel vous pourrez nous adresser votre demande d'audition (sans engagement) et choisir parmi les dates proposées. A défaut, ou en cas de problème technique, veuillez contacter directement le secrétariat de l'école.

1. Evaluation

Les évaluations d'entrée ont lieu de mars à juillet, sur rendez-vous. Pour les résidents étrangers (exclusivement), il est possible de demander une évaluation par Skype.

L'admissibilité est évaluée sur quatre critères :

- a) Connaissances générales de la musique :
Examen écrit sur les intervalles, les gammes et les accords.
- b) Niveau instrumental :
Audition (un morceau au choix et déchiffrage).
- c) Solfège chanté et dictée musicale.
- d) Entretien avec un jury (motivation, projet d'études et professionnel...)

2. Admissibilité

L'évaluation permet de déterminer le niveau d'entrée à l'école. Les candidats au Cycle Professionnel dont les connaissances ne sont pas suffisantes pour intégrer l'école en 1^{ère} Année se verront proposer de suivre la Classe Préparatoire.

Il n'y a pas de limite d'âge, mais l'obtention du Baccalauréat (ou équivalent) est fortement conseillée pour intégrer le Cycle Professionnel.

3. Pré-inscription

Une fois admissible, le candidat reçoit une proposition de préinscription pour la rentrée suivante. Pour la valider et réserver sa place, il devra verser des arrhes (voir conditions tarifaires en page suivante).

4. Inscription définitive

L'inscription se fait par courrier entre juillet et septembre. L'inscription et l'accès aux cours ne sont acquis qu'à l'issue du règlement complet des frais annuels de scolarité.



Photo Christian Taillemite

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Les tarifs ci-dessous comprennent les cours, le matériel pédagogique et les droits d'inscription (à l'exclusion des options hors cycle), ainsi qu'un accès aux box de travail et à des studios de répétition tout au long de l'année et sous réserve de disponibilité.

Cycle Professionnel

Première année (300h de cours)	3 790 euros TTC par an
Deuxième année (270h de cours)	3 495 euros TTC par an
Module MAO (21h de cours – à valider durant la 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année)	Inclus
Troisième année (240h de cours)	3 325 euros TTC par an
Année Supérieur I (240h de cours)	3 200 euros TTC par an
Année Supérieur II (252h de cours)	3 350 euros TTC par an
Année Préparatoire (240h de cours)	3 210 euros TTC par an

Cycle Libre

Années CL1 et CL2 (135h de cours)	2 310 euros TTC par an
Année CL3 (135h de cours)	2 420 euros TTC par an

Cycle Juniors

Cours d'ensemble (30h de cours d'instrument)	810 euros TTC par an
Cours individuel (22h30 de cours d'instrument)	990 euros TTC par an

Conditions tarifaires

Note : Les conditions d'admission applicables, conditions tarifaires comprises, sont celles en vigueur au moment de votre préinscription et/ou inscription. Nos conditions générales et tarifaires réactualisées sont accessibles sur notre site internet. Des bourses d'études peuvent être attribuées dans des cas de mérite exceptionnel (Cycle Professionnel uniquement).

Dès la notification de leur admission à l'école, les élèves pourront effectuer une préinscription en versant des arrhes d'un montant de 750€ (à effectuer par chèque ou virement bancaire), réservant ainsi leur place jusqu'à leur inscription définitive qui devra intervenir au plus tard la veille de la rentrée scolaire. Passée cette date, l'école se réserve le droit d'attribuer les places non confirmées à des candidats en liste d'attente, et ce sans aucun remboursement des arrhes versées. Par exception, pourront annuler leur préinscription et récupérer leurs arrhes, sur présentation d'un justificatif : les candidats passant le Baccalauréat durant la période d'auditions, en cas d'échec à l'examen, et les candidats étrangers, en cas de refus de délivrance du visa d'étudiant. Dans ces deux cas, l'IMEP conservera une somme forfaitaire de 75€ pour frais de dossier.

Seul le règlement complet des frais de scolarité valide l'inscription définitive et l'accès aux cours. D'une manière générale, nos inscriptions étant annualisées, aucun remboursement ne sera possible, quelle que soit la raison invoquée. En outre, l'inscription à l'IMEP implique automatiquement l'acceptation intégrale et sans réserve des conditions générales de vente et du règlement d'études figurant sur la brochure et/ou le site internet de l'école.

Pour faciliter votre gestion financière, il vous est possible d'acquitter les frais annuels de scolarité au moyen de plusieurs chèques encaissés en juillet, octobre, novembre et décembre, mais remis en totalité le jour de l'inscription. Pour les élèves optant pour un règlement par virement bancaire, la totalité des frais de scolarité devra être versée le jour de l'inscription définitive afin que cette dernière puisse être validée. Les éventuels frais bancaires liés aux opérations de virement sont à la charge de l'élève.

PROGRAMME DU CYCLE PROFESSIONNEL

• Première année : 10 heures de cours par semaine

- Cours d'instrument en petit groupe (1h)
- Ensemble instrumental (2h)
- Déchiffrage instrumental (2h)
- Culture musicale | Initiation MAO (1h)
- Harmonie | Introduction à l'arrangement (2h)
- Solfège | Rythme | Ear training (2h)
- *Modules optionnels, selon spécificité individuelle (1-3h) :*
Cours instrumentaux, Big Band

• Deuxième année : 9 heures de cours par semaine

- Ateliers de répertoire | Improvisation (3h)
- Déchiffrage instrumental (2h)
- Harmonie jazz standard (2h)
- Solfège | Rythme | Ear training (2h)
- *Modules optionnels, selon spécificité individuelle (1-3h) :*
Cours instrumentaux, Big Band

• Module MAO : 21 heures de cours sur 12 semaines

Ce module doit être validé au cours de la 2^{ème} ou de la 3^{ème} année

- Cours magistraux (12h)
- Travaux pratiques (9h)

• Troisième année : 8 heures de cours par semaine

- Ateliers de répertoire | Improvisation (2h)
- Harmonie au clavier et dictées d'accords (2h)
- Introduction à l'arrangement et à l'orchestration (2h)
- Solfège | Rythme | Ear training (2h)
- *Modules optionnels, selon spécificité individuelle (1-3h) :*
Big Band, Cours instrumentaux

• Supérieur I : 8 heures de cours par semaine

- Ateliers scène (2h)
- Harmonie jazz moderne (2h)
- Arrangement | Orchestration (2h)
- Solfège | Rythme | Ear training (2h)
- *Modules optionnels, selon spécificité individuelle (1-3h) :*
Big Band, Cours instrumentaux

• Supérieur II : 8 heures 30 de cours par semaine

- Ateliers scène (2h)
- Composition - Musique contemporaine (4h)
- Arrangement | Orchestration grands ensembles | Direction d'orchestre (2h)
- Accès auditeur illimité au Big Band et élaboration de projets | (0h30)
- Formation en Music Business

FORMULES ET PROGRESSIONS PROPOSEES

• Normal (Cycle complet en 5 ans) : Diplôme de l'IMEP • Paris College of Music ou Certificat de Fin d'Etudes

• 1^{er} Cycle (3 ans) : Diplôme de 1^{er} Cycle

La durée totale des études peut varier en fonction du niveau initial d'entrée à l'école (classe Prépa, 1^{ère} ou 2^{ème} Année).

PROGRAMME DU CYCLE LIBRE

Cycle libre (CL1, CL2, CL3)

Le Cycle Libre est une formation ouverte aux musiciens de tous niveaux ayant une activité par ailleurs, et désireux de se perfectionner dans la pratique de l'improvisation, de l'arrangement ou de la composition. Que l'on soit lycéen, étudiant ou dans la vie active, ce cours donne de solides bases musicales.

• CL1 : 4 heures 30 de cours par semaine

- Introduction à l'harmonie et au solfège (2h)
- Atelier d'orchestre (2h)
- Cours instrumental (1/2 heure par semaine ou 1h une semaine sur deux)

• CL2 : 4 heures 30 de cours par semaine, en soirées

- Harmonie / Composition et Solfège (2h)
- Atelier d'orchestre (2h)
- Cours instrumental (1/2 heure par semaine ou 1h une semaine sur deux)
- *Module optionnel : déchiffrage instrumental (30 leçons d'une 1/2 heure ou 15 leçons d'une heure)*

• CL3 : 4 heures 30 de cours par semaine, en soirées

- Harmonie / Composition et Solfège (2h par semaine)
- Atelier d'orchestre (2h par semaine)
- Cours instrumental (1/2 heure par semaine ou 1h une semaine sur deux)
- *Module optionnel : déchiffrage instrumental (30 leçons d'une 1/2 heure ou 15 leçons d'une heure)*

Année Préparatoire à l'entrée en Cycle Professionnel : 8 heures de cours par semaine

Cette classe présente un tronc commun correspondant au programme des années CL1 et CL2, auquel s'ajoutent des modules de formation spécifiques à la préparation de l'accès à la première année du Cycle Professionnel.

- Introduction à l'harmonie et au solfège *ou* Harmonie / Composition et Solfège (2h)
- Atelier d'orchestre (2h)
- Cours instrumental (1/2 heure par semaine ou 1h une semaine sur deux)
- Déchiffrage instrumental (1h30)
- MAO (1h)
- 2^{ème} instrument (1h)

Cycle Junior

Depuis la rentrée 2014, l'équipe pédagogique de l'IMEP • Paris College of Music met ses 30 ans d'expérience de l'enseignement musical au service des jeunes à partir de 9 ans, sous forme de cours d'instrument. Les instruments enseignés sont : guitare, clavier, basse, batterie, saxophone, violon, trombone, trompette, chant et flûte traversière. Trois formules de cours sont proposées, les mercredis ou samedis en période scolaire :

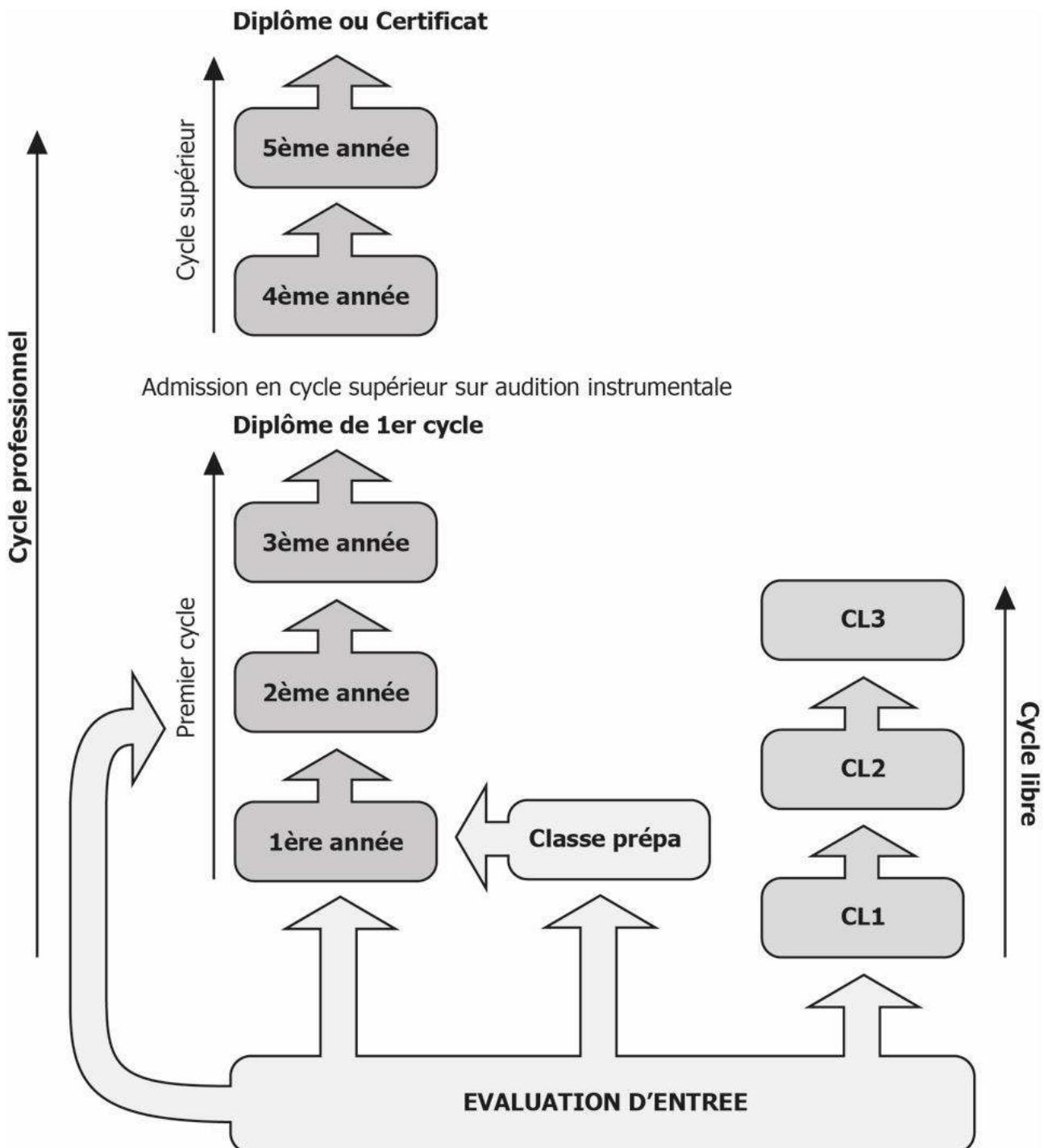
• Cours collectif * (3 élèves par cours au maximum) : 1h de cours par semaine

• Cours individuel : 45' de cours par semaine

• Ensembles (cours optionnels de jeu en petits groupes) : accès ouvert aux élèves inscrits avec accord préalable des professeurs et en fonction des places disponibles

* Sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant pour assurer une cohérence d'âge et de niveau musical

ORGANIGRAMME DE LA FORMATION



SCOLARITE

Travail personnel

Le programme d'études de l'IMEP nécessite un travail personnel important qui peut être évalué, pour un élève en *Cycle Professionnel*, à trois ou quatre heures de pratique instrumentale plus deux ou trois heures d'étude et de devoirs théoriques chaque jour. Il est indispensable de prévoir l'aménagement de son emploi du temps en conséquence.

Devoirs hebdomadaires

Un devoir est donné aux élèves lors de chaque cours. Il est à rendre à la séance suivante.

Présence à l'école

Lors de chaque cours, absences et retards sont consignés dans un registre d'appel. En dehors de cas de force majeure (maladie, obsèques, convocations administratives...) justifiés par un certificat, il est toléré une absence par trimestre au maximum. Le nombre d'absences autorisé ne doit pas être dépassé. En dehors des cours, les élèves peuvent passer plus de temps à l'école grâce à notre espace de convivialité et à de possibles accès aux salles. En effet, les étudiants de l'IMEP bénéficient d'un accès gratuit aux box de pratique individuelle et aux salles de l'école en fonction des disponibilités.

Examens, contrôles et projets

Il y a en général pour chaque discipline deux examens par trimestre : mi-trimestre (5^{ème} semaine) et fin de trimestre (10^{ème} semaine). Ces examens peuvent être regroupés ou remplacés par un projet (une composition ou un arrangement).

Les examens ou projets sont notés par le professeur, puis retournés à l'élève pour consultation.

Relevés de notes, décision de fin d'année

A la fin de chaque trimestre, un relevé de notes est adressé par courrier aux élèves. Il comporte toutes les notes obtenues au cours du trimestre, ainsi que le nombre d'absences et de retards.

Sur le relevé du dernier trimestre figure la décision de passage, de redoublement ou de renvoi signée par le responsable.

Passage

Une moyenne minimum de 12/20, un niveau instrumental jugé suffisant (évaluation en fin de 1^{ère} année, audition en fin de 3^{ème} année), ainsi qu'un dossier complet incluant la totalité des notes requises, sont exigés. Le nombre d'absences est également pris en compte.

Redoublement

Le redoublement donne la possibilité de refaire totalement ou partiellement une année de cours. Il peut être accordé sur dossier, et en fonction des places disponibles.

Matériel pédagogique

La quasi-totalité du support pédagogique (cours, exercices et devoirs) de l'IMEP • Paris College of Music est inclus dans les frais de scolarité et donc fourni aux élèves. Ces documents sont rigoureusement protégés par copyright et ne doivent faire l'objet d'aucune reproduction, diffusion ou exploitation commerciale, par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit.

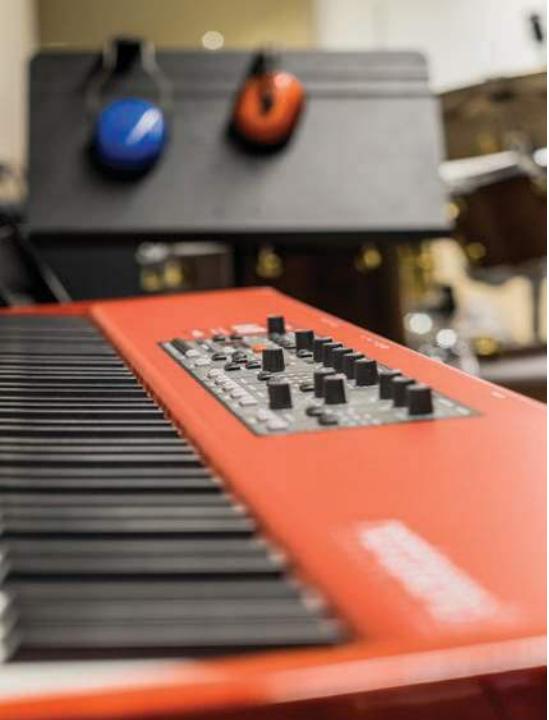
Soirées Club, concerts, épreuves instrumentales devant un jury

A la fin de chaque trimestre, les élèves placés en ensembles (selon aptitude de jeu et année d'études) feront la démonstration de leurs progrès instrumentaux, soit en participant aux concerts organisés par l'IMEP • Paris College of Music dans des clubs de jazz ou salles de concerts parisiens, soit devant un jury composé de professeurs. Ces auditions sont notées et publiques. Elles permettent en outre à l'élève de s'habituer à se produire en groupe devant un auditoire critique.

Bureau des élèves

L'adhésion au bureau des élèves de l'IMEP permet d'accéder à la réservation des salles en dehors des heures d'ouverture officielle de l'école, de participer aux diverses actions portées par le BDE et de s'impliquer dans la vie de l'école. Le montant annuel de l'adhésion est actuellement de 5€.

Site internet du bureau des élèves : www.bop-art.fr.









DIPLOMES

• Diplôme de l'IMEP • Paris College of Music

Attestant d'un enseignement musical complet, le diplôme (*) de l'IMEP est délivré aux élèves ayant suivi avec succès le cycle complet (1^{er} cycle et cycle supérieur).

Le candidat au diplôme est tenu :

- d'avoir obtenu une moyenne annuelle supérieure ou égale à 12/20 dans toutes les matières en 4^{ème} et 5^{ème} années ;
- d'avoir passé tous les examens, rendu tous les projets demandés par l'école durant son parcours ;
- de faire la preuve de la maîtrise de son instrument devant un jury.

Chaque année la cérémonie de remise des diplômes est présidée par un musicien de renom.

Des mentions honorifiques peuvent être attribuées aux candidats ayant fait preuve d'excellence durant leurs études (Cum Laude, Magna Cum Laude ou Summa Cum Laude).

• Diplôme de 1^{er} cycle

Tout élève ayant suivi la totalité du 1^{er} cycle (première année à troisième année) se verra délivrer le diplôme (*) de Premier Cycle sur présentation d'un dossier complet, et si les moyennes obtenues dans chaque matière en 3^{ème} année sont toutes supérieures ou égales à 12/20. En outre, le candidat devra démontrer la maîtrise de son instrument devant un jury.

(*) diplômes non reconnus par l'état

CERTIFICATS

• Certificat de fin d'études

Tout élève ayant suivi la totalité du cycle complet (première année à supérieur 2) sans toutefois avoir obtenu les notes requises pour l'obtention du diplôme, pourra recevoir un certificat de fin d'études sur présentation d'un dossier complet, et si ses notes en cycle supérieur sont toutes supérieures ou égales à la moyenne.

• Certificat de fin de cycle

Tout élève ayant suivi la totalité du 1^{er} cycle (première année à troisième année) sans toutefois avoir obtenu les notes requises pour l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle, pourra recevoir un certificat de fin de cycle sur présentation d'un dossier complet, et si sa moyenne générale en 3^{ème} année est supérieure ou égale à 10/20. En outre, le candidat devra démontrer une maîtrise suffisante de son instrument devant un jury.

POURSUITE D'ETUDES A L'ETRANGER

L'IMEP • Paris College of Music est une école à vocation internationale. Certains élèves continuent leurs études à l'étranger et en particulier aux Etats-Unis. Nombreux sont ceux qui s'y installent et y font carrière. Aux Etats-Unis, le gouvernement offre aux étudiants la possibilité de rester sur le territoire américain (practical training) après avoir terminé leurs études. Le séjour peut être ensuite prolongé en cas de création d'activité économique.

L'admission pour des études universitaires à l'étranger est une procédure qui peut prendre plusieurs mois selon le pays de destination. Les démarches à effectuer sont nombreuses et doivent être largement anticipées. Nos contacts privilégiés avec Berklee College of Music et d'autres écoles partenaires comme le département Jazz et Contemporary Music de Dublin City University en Irlande (débouchant par exemple sur un Bachelor in Jazz and Contemporary Music Performance), facilitent grandement la réussite d'études et de carrières à l'étranger.

INFORMATIONS GENERALES

Calendrier scolaire

Les cours commencent fin septembre ou début octobre.

Chaque trimestre comporte normalement dix semaines.

Vacances : 1 ou 2 semaines à la Toussaint, 2 semaines à Noël, vacances d'hiver en février, vacances de printemps en avril.

Hors vacances scolaires, **les cours sont assurés pendant tous les jours fériés**. Les élèves sont priés de prendre leurs dispositions en conséquence.

Le calendrier est affiché à la rubrique « Vie scolaire » du cycle concerné sur notre site internet : www.imep.pro (des différences de calendrier peuvent exister d'un cycle à l'autre).

Le service documentation et renseignements est à disposition pour :

- la permanence téléphonique (01 46 04 90 87) ;
- la diffusion de la brochure, les entretiens d'information (uniquement sur rendez-vous) ;
- les demandes de certificats, attestations et devis de formation.

A tout moment, chaque professeur principal peut être sollicité pour un entretien sur rendez-vous.

Horaires de permanence

Une permanence de renseignements par téléphone est ouverte pendant l'année scolaire du lundi au vendredi de 9h30 à 16h (fermée pendant les vacances de Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps). Lors des vacances scolaires d'été, ce service est assuré par e-mail ou par voie postale.

Sécurité Sociale et CVEC

Les élèves de l'IMEP • Paris College of Music inscrits en *Cycle Professionnel* et en *Année Préparatoire* ont le statut d'étudiant. A ce titre, ils ont l'obligation de s'acquitter de la Cotisation de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) auprès du CROUS et bénéficient gratuitement de la Sécurité Sociale. Les étudiants étrangers nouvellement arrivés ne peuvent s'affilier au régime général de la Sécurité Sociale qu'après un délai de 3 mois de résidence sur le territoire français. Pendant ce délai, ils doivent souscrire une assurance maladie auprès d'une compagnie privée.

Réduction des frais de transport

Les élèves qui souhaitent bénéficier d'une réduction de tarif transport peuvent demander les imprimés nécessaires à leur gare SNCF et à la RATP (Imagine-R). Une copie du certificat de scolarité de l'IMEP doit être jointe aux imprimés remplis.

Formation professionnelle

Dans certains cas précis, les élèves salariés bénéficiant du droit à la formation continue peuvent prendre contact avec les organismes de financement de la formation professionnelle et présenter leur dossier de prise en charge au secrétariat de l'école au cours du troisième trimestre de l'année qui précède leur année de stage.

Tout candidat à l'admission à l'école doit s'assurer qu'il a le niveau requis (voir examen d'entrée) avant de demander l'ouverture d'un dossier de prise en charge.

Attestations d'études à l'IMEP

Les élèves peuvent demander une attestation d'études à l'IMEP (indépendante du diplôme et des certificats) dans un délai maximum de cinq ans après leur départ. Les années effectuées partiellement ne peuvent faire l'objet d'une telle attestation.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ELEVES ETRANGERS

Visa

Les candidats détenteurs d'un passeport émis par l'un des pays de l'Union Européenne ou de la Suisse n'ont pas besoin de visa pour s'inscrire à l'IMEP. Les autres candidats doivent contacter le Consulat de France dans leur pays d'origine pour tout renseignement concernant les visas et le titre de séjour. Noter que les délais d'obtention d'un visa ad-hoc peuvent être très longs.

Candidats hors Union Européenne

Les candidats originaires d'un pays non membre de l'Union Européenne doivent opter pour la préinscription en raison des délais d'obtention d'un visa et d'un hébergement en région parisienne. Chaque élève préinscrit reçoit un Certificat de Préinscription (document nécessaire à l'obtention d'un visa temporaire). Les frais de pré-inscription sont remboursables sur présentation d'un justificatif officiel de refus de visa, déduction faite de 75€ de frais de dossier.

Langue utilisée

Les cours sont dispensés en français, avec traduction sommaire en anglais si nécessaire. Il n'est pas indispensable de parler couramment le français, mais les élèves doivent connaître suffisamment la langue pour pouvoir suivre les cours. Des leçons particulières d'instrument peuvent être données en anglais ou dans une autre langue commune aux deux parties.

Nos élèves peuvent s'adresser à notre partenaire Etoile Institut qui peuvent leur proposer des cours intensifs de mise à niveau en français à des tarifs préférentiels (sous certaines conditions).

Règlement des frais

Le règlement des frais de scolarité et d'inscription s'effectue par chèque en euros ou par virement bancaire. Les frais bancaires liés à l'encaissement des inscriptions par chèque ou virement émis depuis l'étranger seront à régler en supplément. Aucun remboursement ne sera possible, quelle que soit la raison invoquée. Le programme d'études est décidé lors de l'audition.

Logement

L'école ne loge pas les élèves. Il est nécessaire de disposer de ressources suffisantes et d'être logé en région parisienne. Nous attirons l'attention des candidats étrangers sur le fait que la recherche d'un logement étudiant à Paris prend du temps, et que les loueurs exigent parfois d'importantes garanties financières avant de signer un bail. Il est possible de louer une « chambre de service » à Paris pour environ 400 à 500 euros par mois. Les élèves qui pratiquent la batterie, les percussions ou un instrument à vent doivent s'assurer qu'ils pourront pratiquer leur instrument sans gêner les voisins. Dans ces cas, un appartement en banlieue est peut-être plus approprié, sachant que les transports publics sont efficaces et bon marché.

Travail

Il faut noter également que les étrangers ne peuvent travailler en France que dans des conditions bien précises. Dans ce cas, les formalités varient selon le pays d'origine et doivent être prévues à l'avance.

REGLEMENT INTERIEUR

Absences

Un absentéisme excessif (plus de trois absences pendant l'année scolaire) peut être une raison de refus d'inscription en année supérieure ou de renvoi.

En cours d'Atelier d'improvisation et d'orchestre, **aucune** défection de participant ne sera tolérée. Afin de maintenir l'intégralité des pupitres, chaque instrumentiste est tenu d'envoyer un remplaçant de même niveau en cas exceptionnel d'absence. Le non-respect de cette disposition entraînera le renvoi pur et simple de l'élève de son cours d'atelier, sans possibilité de remboursement.

Ponctualité

Les élèves doivent observer une parfaite ponctualité relative aux cours et aux activités organisées par l'école. Les retards peuvent entraîner le refus de réinscription.

Le non-respect des délais pour tout devoir ou projet sera rigoureusement sanctionné. Les élèves sont informés des sanctions en début d'année par les professeurs.

Discipline

Les comportements ayant pour effet de troubler le déroulement paisible des cours ne sont pas tolérés. Les actes d'indiscipline peuvent entraîner le renvoi.

Tenue générale

Les élèves sont tenus de respecter la propreté des locaux et du mobilier de l'école.

- Il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans les locaux et les parties communes aux abords de l'école (espace privé en copropriété).
- La consommation de nourriture et de boissons est autorisée dans le hall d'accueil, mais strictement interdite dans les salles de cours (à l'exception des bouteilles d'eau). Les déchets alimentaires doivent être déposés uniquement dans les poubelles réservées à cet effet dans le hall d'accueil, en non pas dans les corbeilles à papier des salles de cours.
- Patinettes et autres skateboards ne doivent pas être entreposés dans l'école pour des raisons de place et de sécurité.
- Il est également demandé de ne pas stationner dans les parties communes extérieures à l'école pour attendre les cours, et d'accéder à ces derniers en veillant à ne pas troubler le voisinage.
- Les élèves sont priés de veiller à leur tenue et hygiène personnelle pour maintenir de bonnes conditions de travail.

Respect du matériel

Les élèves sont tenus de manipuler avec soin le matériel professionnel et le mobilier de l'école mis à leur disposition.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Christopher CULPO - Pianiste, Compositeur

Formé à la Juilliard School de New York, et à la Boston University, Chris Culpo étudie avec Charles Banacos (piano), Milton Babbitt et David del Tredici (composition). Il obtient des prix, commissions et bourses de Massachusetts Arts Lottery, New York State Council of the Arts, Harvest Works, ASCAP, Centre Acanthes, Annette Kade Foundation, Fulbright Commission et Ministère de la Culture (France). Ses œuvres sont jouées notamment par l'Ensemble Orchestral de Paris, le Longwood Symphony de Boston, le Franco-American Chamber Ensemble, la soprano Rayanne Dupuis et l'Ensemble 2e2m, Quintet of the Americas, Ensemble Aleph. Discographie : CDs Culpo/Richard/Herbert Trio « Portrait in Black and White », « Love & Bananas Are Here » (Cristal Records). Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Rick MARGITZA - Saxophoniste

Rick Margitza étudie au Berklee College of Music, à l'University of Miami et à la Loyola University (New Orleans) avec Sonny Stitt, Gerry Niewood, Michael Brecker et David Liebman. Concerts, tournées et CDs avec Miles Davis, McCoy Tyner, Bobby Hutcherson, Tony Williams, Eddie Gomez, Chick Corea, Maria Schneider, Martial Solal et Dave Douglas. Discographie : Bohemia, Momento, Heart of Hearts, Miles Davis At Montreux 1973-1991... Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Peter GIRON - Contrebassiste

Peter Giron étudie la musique à New York City (violon, alto et basse électrique, contrebasse) et au Westminster College de Princeton (NJ). Il a enseigné au Conservatoire National de Région de Montpellier, France. Bassiste pour de nombreux artistes tels que Charles Earland, John Purcell, Luther Allison, Kurt Elling, Dave Liebman, Rhoda Scott, Hal Singer, Kirk Lightsey, Sarah Morrow, aux USA, en Europe, Asie et Afrique, Peter Giron a toujours une vie scénique très active. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Phil HILFIKER - Saxophoniste

Diplômé du Berklee College of Music et de l'University of New Hampshire, Phil Hilfiker étudie avec Bill Pierce, George Garzone, Hal Crook, Jim Odgren, Greg Hopkins. Il se produit en concerts et tournées aux USA et en Europe avec Gilfema (Lionel Loueke), Rick Margitza, Lage Lund, Lello Molinari Trio, Brian Walkley Band, Swiss Youth Jazz Orchestra avec Jerry Bergonzi, Randy Brecker, Bob Berg et Adam Nussbaum, Seacoast Big Band et le Berklee Concert Jazz Orchestra. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

François FICHU - Guitariste, Compositeur

Formé à l'American School of Modern Music (jazz) et au Conservatoire International de Musique (classique), François Fichu reçoit une Médaille d'or au Diplôme Supérieur de Composition et Arrangement du CIM. Il a étudié avec Pierre Cullaz, Gérard Marais (guitare), Ivan Jullien (arrangement), Homeiro Ribeiro de Magalhaes (direction chœur et orchestre). A joué notamment avec Tony Ballester, Bobby Rangell, Alain Debiossat (Sixun), Claude Terranova, Ron Meza... Plusieurs CD's et tournées en France et en Europe, commandes de compositeurs pour l'ARIAM IDF, l'ADIAM 77 & 91, Big Bands et orchestres d'harmonie, prix de composition au concours international d'écriture pour Big Band « Ellington Composers 2013 ». Ancien chargé de cours à l'Université Paris VIII. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Dominique ASSIÉ – Guitariste

Dominique Assié a étudié à l'American School of Modern Music et à l'Ecole d'Arts Plastiques (EMAP) de Nice. Il étudie avec P. Cullaz, F. Fichu, P. Giron, B. Vidal, M. O'Neil, B. Wheeler, S. Browman. Guitariste pour Nicolas Stern, N'Zela, Sept Têtes, Sébastien Charluel, Romain Nosek. Compositions et arrangements pour Sébastien Charluel et Nicolas Stern. Guitariste de Studio au Labo Orchestra Paris (Musique de Film, Publicité Télévision, Disques). CDs « Sambela » de N'Zela et « Les Anges ont des Ailes » de Nicolas Stern. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Gabrielle Rachel BARBIER-HAYWARD – Tromboniste

Diplômée d'Etat en enseignement et licenciée en trombone classique, Gabrielle-Rachel a joué de nombreux styles allant de la musique classique au jazz, en passant par les musiques actuelles. Nombreux concerts, enregistrements (notamment en musique pour enfants). Professeur dans plusieurs conservatoires, à la pointe sur les nouvelles pédagogies, en particulier auprès des jeunes publics, elle sait emmener une joyeuse troupe dans son sillage.

Sylvain BELLEGARDE - Chanteur

Né au Québec, Sylvain Bellegarde étudie à l'Université de Montréal et à l'Université de Laval (Québec). Il étudie le chant et le jazz avec Michel Donato, Pierre Lessard, Gabriel Hamel, Madelaine Thérieault. Chanteur avec les Voice Messengers, il participe notamment au CD « Lumière d'automne », nominé pour « le disque jazz de l'année » aux Victoires de la Musique. Premier prix au concours « Jazz Academy » Sélection « Coup de Cœur » Jazz à FIP. Concerts dans des festivals de jazz européens et au Canada. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Rayanne DUPUIS - Chanteuse

D'origine canadienne, la soprano Rayanne Dupuis obtient un Masters en musique de l'Université de Yale et un doctorat à SUNY Stony Brook (USA). Elle se produit aux opéras de Bâle, Toronto, Edmonton, Seattle, Miami, Austin, ainsi qu'en France et en Europe. Elle fut l'invitée de grands orchestres symphoniques tels que celui de Montréal, du Deutsche Symphonie Orchester, l'Ensemble Intercontemporain, orchestres symphoniques de la BBC, RTE (Dublin) Helsinki, Porto, Pays de Loire, RAI (Milan)... Rayanne Dupuis transmet aujourd'hui son énergie communicative et sa passion pour le chant dans toutes ses expressions au travers de cours de technique vocale et de répertoire, adaptés aux plus jeunes.

Ramon FOSSATI - Tromboniste

Ramon Fossati s'est formé au Conservatoire Supérieur de Musique de Barcelona, au Conservatoire Municipal de Badalona, Aula de Música Moderna i Jazz de Barcelona, ainsi qu'au Centre d'Information Musicale Paris (CIM). Diplôme Supérieur de Musique, spécialité Jazz, à l'Ecole Supérieure de Musique de Catalogne (ESMUC). Etudes avec Ivan Jullien, Claudio Roditi, Dick Oatts, Benny Golson, Guy Figlionlos. Tournées en France et en Europe avec Frank Wess, Nicholas Payton, Wild Bill Davis, Teddy Edwards, Liz McComb, Jan Harrington, Patrick Artero, Damon Brown, Ronald Baker, Ignasi Terraza, Barcelona Jazz Orchestra, Jean-Pierre Derouard Big Band. CDs avec Paris-Barcelona Swing Connection, Frank Wess meets Paris-Barcelona, Pierre Esteve, Antoine Sahler, Ramon Fossati & Toni Sola with Ignasi Terraza Trio, Ramon Fossati Sextet. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Guillaume GROSSO – Saxophoniste, Flûtiste

Ancien élève de l'American School of Modern Music, Guillaume Grosso est compositeur et arrangeur pour les ensembles Zarbituric, Fizcus, Blasting Box. Il enregistre des albums et tourne en Europe, Asie et Afrique avec Zarbituric, Fizcus, Blasting Box, FMR brass Band, Joke, Jeff Joseph and Grammacks, Afro beat no limit avec Anergy, Dele Sosimi et Tony Allen, Kiala (anciens musiciens de Fela Kuti), Balbazar, Balaphonics, le ORA Jazz big band... Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Guy von GAUDECKER – Pianiste

Après un parcours classique en Conservatoire et un diplôme d'Ingénieur du Son à Louis Lumière, Guy von Gaudecke étudie à l'American School of Modern Music. Il suit des cours ou des masterclasses avec Herbie Hancock, John Scofield, Michel Petrucciani, Yaron Herman, Steve Brownman, Joe Makholm, Manuel Rocheman... Il est pianiste / clavier / arrangeur / compositeur pour Dika Sunradio, All Set, Vibes, Soul Agency, Hot Bob, Soul G & Tony Match... Compositeur / réalisateur pour annonces publicitaires et autres habillages / illustrations. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Gerard HAGEN – Pianiste

Formé à l'University of Mary, Northern Michigan, Gerard Hagen étudie avec Terry Trotter à Los Angeles puis tourne régulièrement aux USA, Canada, Asie, Europe, et en Afrique. (Gary Foster, Jazz Tap Ensemble) Enregistre en tant que pianiste, arrangeur et producteur. Gerard Hagen Trio « Far Horizons » (Resurgent Music) « Stay Tuned » (Sea Breeze Jazz) « Song For Leslie » (Surf Cove Jazz) « Leslie Lewis » Of Two Minds « (Surf Cove Jazz) » Keeper Of The Flame « (Surf Cove Jazz) » Midnight sun « (Surf Cove Jazz) » Leslie Lewis & Gerard Hagen in New York « (Surf Cove Jazz) » CD de Saddleback College Jazz Faculty Dan Jacobs Quartet » Play Song « (Metro Jazz Records) SSJ All-Stars « De Californie Avec Amour » (SSJ-USA) Ancien Professeur Associé de Jazz Piano au Saddleback College, Mission Viejo, Californie.

Romain PILON – Guitariste

Romain Pilon s'est imposé au fil des années comme une figure importante sur la scène jazz européenne. Le Financial Times le décrit comme un musicien « world class », Jazz Wise parle d'un « improvisateur brillant ». En tant que leader, il a enregistré quatre albums, tous très bien reçus par la presse. « Choc » pour Jazz Magazine, « Indispensable » pour Jazz News... avec des musiciens de jazz mondialement connus tels que Ben Wendel, Walter Smith, Seamus Blake, Matt Brewer... Sa connaissance de la tradition et sa capacité à s'adapter, aussi bien dans les contextes traditionnels que plus modernes, font de lui un sideman demandé.

Bruno PIMIENTA – Batteur

Diplômé de l'école Agostini en cycle supérieur, Bruno est un batteur polyvalent qui a joué dans de nombreuses formations, aussi bien en variété (Zaz, Lulu Gainsbourg...), qu'en jazz (Sarah Moreau, Nina Attal), ou en musiques du monde (ONB), folk (Krystle Warren, Hugh Coltman). Il s'est produit sur de nombreuses scènes de festivals (Jazz à la Villette, American jazz festival, Francofolies, Jazz à Montréal) et lors de passages télé (Tarata), radio... En parallèle à son actualité de musicien, Bruno recherche l'équilibre dans son enseignement aux plus jeunes : entre tradition et modernité, entre pédagogie ludique et rigueur, dans la détente et le plaisir de jouer.

Manuel ROCHEMAN - Pianiste

Manuel Rocheman s'est formé au C.N.R de Paris avec Alberto Neuman. Il étudie le jazz avec Michel Sardaby et Martial Solal. Il reçoit le prix Boris Vian de l'Académie du Jazz pour son premier CD « Trio Urbain » en 1991, un Django d'Or pour son deuxième album « White Keys » en 1992, ainsi que le prix Django Reinhardt de l'Académie du Jazz en 1998, qui récompense le meilleur musicien de l'année. Professeur de piano jazz 3^{ème} cycle au Conservatoire Nadia et Lili Boulanger Paris 9^{ème}, Professeur intervenant au CMDL – Centre des Musiques Didier Lockwood. Concerts, tournées et CDs avec Anthony Ortega, George Mraz, Al Foster, Peter Erskine, Vladimir Cosma, Patrice Caratini, Eddie Henderson, Kyle Eastwood, Jean-Luc Ponty, Olivier Ker Ourio, Dusko Goykovich, Johnny Griffin, Teddy Edwards, Vincent Herring, Victor Lewis, Terrell Stafford, Peter King, Aldo Romano, Bill Mobley, Mingus Big Band, Rich Perry, Didier Lockwood, Sara Lazarus, Eddie Gomez, Scott Colley Antonio Sanchez, Rick Margitza, Adam Nussbaum, Rosario Giuliani, Chuck Israels, Toninho Horta. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Damien ROPARS - Bassiste

Damien Ropars a étudié à l'American School of Modern Music, à l'Université de Versailles, au Conservatoire Maurice Ravel Paris avec Peter Giron, Marc Buronfosse (basse et contrebasse), François Fichu, Bernard Vidal, (guitare), Lionel Arnaud (composition), Philippe Goehrs (direction). Bassiste pour Ben Vanhove Trio, Kirill Zaborov Trio, Rain Dogs, MC Big Band, Quidams. Festivals, concerts et tournées. Compositions, arrangements, musiques de documentaires et de courts métrages. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Tony SABA – Batteur

Formé aux écoles de batterie de Daniel Pichon et France Percussion Studio, Tony Saba a suivi des cours particuliers avec Daniel Pichon, Steve Carbonara, Norbert Pfammatter, Christophe Marguet,... Il étudie à l'American School of Modern Music et suit des stages à l'International Association of Schools of Jazz (IASJ 1992), à Jazz Masters in Monaco (1992), au Berklee International Network (BIN) du Berklee College of Music (2004). Il fait des concerts et des enregistrements pour Bernard Vidal, François Fichu, Peter Giron, Phil Hilfiker, Alexandre Astier, Michael Cheret, Stéphane Guillaume, Rick Margitza, Tony Saba Trio... Tournées, concerts et enregistrements en jazz et variétés. Professeur à l'American School of Modern Music jusqu'en 2016.

Josiah WOODSON - Trompettiste, Guitariste, Compositeur

Trompettiste et guitariste, Josiah Woodson est titulaire d'un Bachelor Music Degree du Conservatoire de Oberlin (Ohio), où il a étudié avec Marcus Belgrave, et d'un master en musique (avec mention) du Conservatoire de New England de Boston. Josiah a eu l'honneur de collaborer et/ou de jouer sur scène avec des musiciens et artistes de renom comme Branford Marsalis, Billy Hart, Gary Bartz, David Sanchez, Danilo Perez, Ronnie Burrage, Mario Canonge, John Lockwood, Dave Holland, Kurt Rosenwinkel, Ben Williams, Mulgrew Miller, Michelle Zenino, Marcus Belgrave, Clarence Clemons, Beyoncé Knowles, Blitz the Ambassador, Mos Def, Winard Harper, Steve Turre, Najee et beaucoup d'autres encore. Il a reçu un Grammy Award pour sa collaboration à la chanson « Love on Top » de Beyoncé.

Nicolas ZIVKOVITCH – Pianiste

Formé à l'American School of Modern Music et en musicologie à la Sorbonne, puis à la Mannes School of Music de New York City, Nicolas Zivkovitch étudie le piano jazz et classique avec Steve Brownman et Esther Hoffmann. Compositeur et arrangeur, musicien de session, il joue de l'orgue pour diverses formations de rock et fait des tournées en France et en Europe.

QUI SOMMES-NOUS ?

International Music Educators of Paris SARL, 7 rue Emile Dubois, 75014 Paris.
SIRET 48342252300033, SIREN 483422523 RCS Paris, code NAF 8552Z Enseignement culturel.

IMEP • Paris College of Music est une marque déposée de International Music Educators of Paris.
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur Libre immatriculé au Rectorat de l'Académie de Paris sous le n° 0755907N.

EN BREF...

IMEP • Paris College of Music a été fondé en 2011 face au constat que l'obtention d'un diplôme en Jazz et Musiques Actuelles, même reconnu par l'Etat, ne peut plus suffire plus de nos jours !

Nous pensons qu'une pédagogie musicale moderne et novatrice se doit d'être ouverte sur le monde d'aujourd'hui, ouverte vers l'international en termes de savoirs et de réseaux, inclusive en matière d'échanges culturels en favorisant la venue de nombreux étudiants de l'étranger et en facilitant, pour ceux de nos étudiants qui le souhaitent, des poursuites d'études à l'international, notamment à Berklee College of Music, via le réseau « Berklee Global Partners » dont nous sommes membres.

Cette pédagogie se doit aussi d'être épanouissante au niveau personnel, afin que chaque étudiant puisse s'approprier les savoirs et les mettre en œuvre pour construire et développer son identité personnelle d'artiste. Il faut, bien évidemment, disposer des compétences, des connaissances et de la polyvalence nécessaires dans le monde actuel, mais aussi avoir l'occasion de tisser un réseau de contacts exploitable et suffisant pour accéder au marché du travail dans les différents secteurs des métiers de la musique.

Telle est notre démarche à l'IMEP • Paris College of Music. Face à un marché du travail devenu complexe et changeant, nous proposons ainsi une offre alternative unique en France et en particulier à Paris dans le domaine de la formation musicale, condensant les meilleurs atouts pour mener à bien la réussite de vos études et l'élaboration progressive de votre projet professionnel.

Venez parler de votre projet avec nous !



Photo Christian Taillemite



FR

Cette brochure est éditée par IMEP • Paris College of Music - Etablissement privé d'enseignement supérieur libre
S.A.R.L. au capital de 437 403 € - 483 422 523 R.C.S. Paris, 7 rue Emile Dubois 75014 Paris